



209, rue Nationale - 59000 LILLE
Tél. 03 20 06 77 41



FSU : 28 rue des Archives
59000 LILLE



38, boulevard Van Gogh
59650 VILLENEUVE D'ASCQ

BULLETIN IUFM SPÉCIAL ELECTIONS - NOVEMBRE 2006

Sommaire :

page 1 :

Editorial

page 2 :

Les **positions** du SNES
du SNEP, du SNUEP,
syndicats de la **FSU**,
1^{ère} fédération de la
Fonction Publique d'Etat

page 3 :

Comment voter ?

page 4 :

Des réformes dangereuses
Nos listes



E d i t o

Le bilan de la priorité gouvernementale accordée à l'Education nationale fait frémir :

- des audits commandés par le gouvernement pour montrer que les élèves travaillent trop et les profs pas assez, et justifier ainsi les suppressions de postes et la casse des statuts ;
- 9 845 postes aux concours 2007 pour 19 670 départs en retraite, s'ajoutant au déficit des années précédentes ;
- le sacrifice des enseignements technologique et professionnel, de l'EPS ;
- des effectifs par classes élevés, beaucoup trop, y compris en ZEP ou zones sensibles ;
- des profs « bons à tout faire » comme cela est déjà expérimenté à Lille avec les TZR, en les affectant hors discipline, contre leur volonté, contre les textes ; l'introduction des mentions complémentaires instaurant la bivalence est un piège dans lequel il ne faut pas tomber ;
- la remise en cause du caractère national de l'éducation en projetant de définir localement 20% des horaires d'enseignement, en accentuant ainsi délibérément les différences entre les établissements, les académies et en remettant en cause l'égalité de traitement des élèves sur l'ensemble du territoire ;
- le projet de modification des statuts qui prévoit de travailler plus d'heures pour gagner moins, alors que notre pouvoir d'achat ne cesse de baisser (savez vous que s'il avait été maintenu depuis 1981, un certifié 1er échelon toucherait 2300 euros ?)

A ces économies entreprises à marche forcée depuis quelques années, s'ajoute une vision rétrograde et ségrégationniste de l'école : introduction d'un « socle commun » qui sélectionnera les élèves dès l'école primaire, le gouvernement use de démagogie en proposant de revenir 50 ans en arrière et d'envoyer des jeunes de 14 ans en apprentissage, écartant définitivement du système scolaire et de toute perspective de qualification ceux qui sont le plus en difficulté, et pas forcément ceux qui peuvent en perturber le fonctionnement. Certes, ce discours peut plaire, en particulier chez de jeunes profs ou CPE confrontés à la dureté quotidienne du métier. Mais l'exclusion de quelques-uns ne résoudra pas les problèmes de l'Ecole : il faut s'attaquer aux causes profondes de l'échec qui sont loin d'être de la seule responsabilité de l'Education nationale.

LE JEUDI 16 NOVEMBRE POURQUOI VOTER ? POURQUOI VOTER FSU ?

Pour les syndicats de la FSU (SNES, SNEP, SNUEP), première fédération syndicale de l'Education nationale et de la Fonction publique d'Etat, les solutions sont ailleurs : il faut de l'ambition pour la formation des élèves et des personnels ! Il faut se battre pour créer des postes dans les établissements, des capacités d'accueil dans les académies et obtenir les recrutements de titulaires nécessaires. Se battre également pour rendre la profession attractive auprès d'étudiants qui s'en détournent de plus en plus en favorisant un pré-recrutement qui permettrait de préparer plus sereinement les concours, en permettant une entrée progressive dans le métier (une année à mi-temps avec des compléments de formation librement choisis), en augmentant des salaires ne correspondant pas au niveau réel de qualification, ni à l'investissement que demande le métier, en rétablissant les horaires disciplinaires diminués depuis quelques années et qui alourdissent notre charge de travail en donnant plus de classes en responsabilité à chaque enseignant, etc...

Concernant la formation initiale à l'IUFM, le SNES, le SNEP et le SNUEP réclament également la fin de l'infantilisation des stagiaires, par une formation en concertation avec des stagiaires considérés comme de véritables acteurs de leur formation. Ils militent pour une affectation sur le service du tuteur, ce qui réglerait le problème des emplois du temps et des maîtres de stage. Former mieux, cela implique de concentrer la formation pour laisser du temps à la préparation des cours et à l'approfondissement disciplinaire. Les contenus de formation doivent aussi être réellement formateurs : varier les approches pédagogiques, les méthodes, les propositions pour que les enseignants ne soient pas des agents d'exécution d'une pédagogie pensée pour eux, et sans eux, mais des concepteurs de leur enseignement.

Karine BOULONNE, Michel DEVRED, Nicolas HABERA, Florence MERCEILLE

VOTEZ POUR LES LISTES PRESENTES PAR LE SNES, LE SNEP, LE SNUEP ET LA FSU.

TRANSFORMER L' IUFM

LES RESULTATS DE L'ACTION SYNDICALE

• **Barème des affectations.** Nous avons obtenu qu'un barème soit appliqué lors des affectations en stages en responsabilité et que les stagiaires puissent émettre des vœux. Rares sont les stagiaires insatisfaits de leur établissement d'affectation. Par contre, la question des maîtres de stage n'est pas réglée ainsi que la situation des CPE affectés dans un établissement sans autre CPE.

• **Affectation :** depuis 2001, les stagiaires ne doivent plus attendre la rentrée pour la connaître. Mais des améliorations sont encore possibles (nous réclamons des commissions garantissant transparence et équité).

• **Une validation moins tardive,** pour permettre une inspection de contrôle dans de meilleures conditions, en présence d'élèves !

• **Une plage de temps plus large pour le stage de pratique accompagnée** permettant une visite en janvier-février plus sereine.

• **Validation de la formation** des professeurs stagiaires : pour les stagiaires susceptibles de subir une inspection, après avis défavorable de la commission de validation, nous avons obtenu que le dossier transmis au jury académique ne comporte que des pièces dont le stagiaire connaîtrait la teneur. Encore faut-il qu'il puisse le consulter !

• **EPS :** libération du mercredi pour l'animation de l'UNSS.

• **A ces actions collectives, s'ajoute la défense individuelle des collègues par des interventions auprès de l'IUFM.**

NOS REVENDICATIONS (SNES, SNEP, SNUEP)

PREMIERE ANNEE :

• **Recruter davantage de titulaires, programmer ces recrutements sur plusieurs années.**

• **Améliorer les conditions d'enseignement et de préparation aux concours :** les locaux ne sont pas adaptés, ils sont dispersés, les déplacements obligatoires ne sont pas remboursés. Nous demandons que soient rétablies les allocations d'enseignement, augmentées les bourses, c'est-à-dire que soit donnée à chacun la possibilité de préparer les concours dans de bonnes conditions.

• **Mieux prendre en compte la situation des étudiants salariés.**

DEUXIEME ANNEE :

• **Affectation :** une meilleure continuité d'affectation entre la 1^{ère} et la 2^{ème} année, la mise en place de commissions d'affectation avec présence des représentants syndicaux, une affectation sur le service du maître de stage. La possibilité de formuler des vœux plus larges que des vœux "établissement" qui conduisent souvent à une affectation en extension et ne permettent pas de postuler pour les supports qui se découvrent après la publication en juillet.

• **De meilleures conditions de travail :** nomination du stagiaire dans le même établissement que son tuteur, réduction du nombre et de la longueur des déplacements, remboursement mensuel des frais réellement engagés.

* **Une formation répondant aux exigences du métier :**

- une meilleure coordination des contenus entre les différents volets de formation,
- le respect de l'intitulé des formations qui doivent répondre aux attentes disciplinaires,
- un mémoire professionnel qui soit seulement une réflexion sur le métier et pas un élément de validation.

* La possibilité pour les stagiaires devant subir une inspection de contrôle, à l'issue du 1^{er} jury de titularisation, de **pouvoir consulter leur dossier d'évaluation avant cette inspection.** Ils seront ainsi à même de voir ce sur quoi ils sont jugés.

* **La suppression du "document de synthèse" ou "4 pages" pour les parcours généralistes.**

* **Une validation mieux adaptée :** une inspection ne doit pas devenir une sanction en cas de mention passable ou insuffisante pour le mémoire ou l'assiduité.

* **Une première année de titulaire en mi-service.**

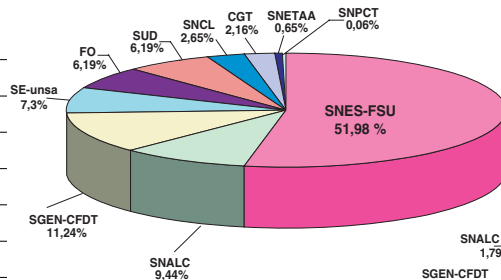
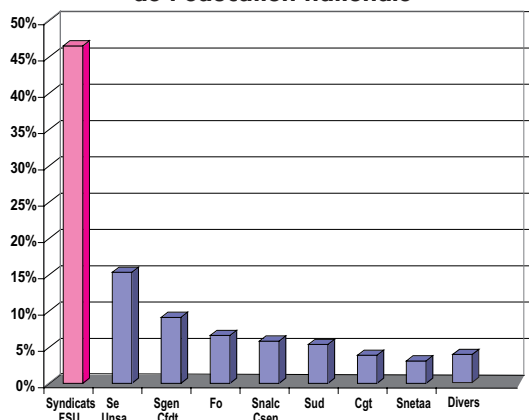
LE SNES, LE SNEP ET LA FSU : UNE FORCE MAJORITAIRE

Tous les 3 ans, l'ensemble des personnels de l'Education nationale sont appelés à choisir, lors d'élections professionnelles, ceux qui les représenteront dans les commissions paritaires. Choix important, car les élus siègent dans diverses instances décisives pour le respect des droits individuels (avancement, mutations, note administrative, congé formation..) et font des propositions en matière de politique éducative. La FSU refuse par exemple la note de vie scolaire et le conseil pédagogique.

Lors des dernières élections de décembre 2005, le SNES et le SNEP ont été confirmés comme les organisations syndicales les plus représentatives des personnels des lycées, collèges et CIO. C'est un choix massif, non seulement en raison de la compétence des élus, mais aussi de l'adhésion de la profession à nos positions. Il est vrai que le choix de n'avoir aucun permanent déchargé à temps complet permet d'éviter bien des dérives !

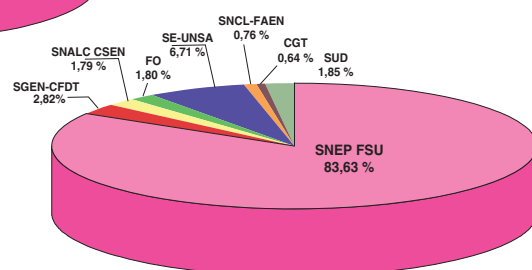
Résultats des élections professionnelles 2005

La FSU : première fédération de l'éducation nationale



Le SNEP-FSU : premier syndicat des professeurs d'EPS

Le SNES-FSU : premier syndicat des personnels du second degré



ELECTIONS A L 'I.U.F.M - MODALITES PRATIQUES

QUELLES INSTANCES ELISEZ-VOUS ?

Le Conseil d'Administration (C.A) :

il est présidé par le Recteur et les décisions générales, politiques (budget, modalités de validation), y sont entérinées. 4 élus vous y représentent. La liste FSU comprend des candidats représentatifs de toutes les catégories d'usagers : c'est important car chacune a ses préoccupations spécifiques, et les formations sont différentes. L'an dernier, la liste FSU avait obtenu 2 sièges sur 4.

Le Conseil Scientifique et pédagogique (C.S.P) :

il n'a pas de pouvoir décisionnel, mais c'est à lui de réfléchir sur les contenus de formation, d'avancer des propositions. L'an dernier, le SNES et le SNEP ont obtenu le siège réservé aux PLC (stagiaires en lycée et collège, première et deuxième année).

QUI VOTE ?

Etudiants (PLC 1 et PE 1, CP/CAPET, PLP)
Stagiaires (PLC 2, PE 2, PLP)
Stagiaires en situation

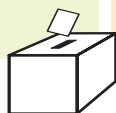
CSP usagers 1^{er} degré : 1 élu, 1 suppléant
CSP usagers 2nd degré : 1 élu, 1 suppléant
CSP usagers 2nd degré des LP : 1 élu, 1 suppléant

ATTENTION : à vous de vérifier que vous figurez bien sur les listes électorales affichées à l' IUFM et dans les centres. Tout électeur peut demander au président de la commission de contrôle des opérations électorales son inscription sur les listes, y compris le jour du scrutin. Les étudiants et les stagiaires en stage long en dehors de l'IUFM doivent recevoir le matériel de vote.

OU, QUAND, COMMENT VOTER ?

3 façons de voter :

- **le vote dépôt :** le **jeudi 16 novembre** dans les centres IUFM : le vote est dans 2 enveloppes dont une vierge.



- **le vote direct :** le **mardi 17 novembre** au siège de l'IUFM, 2 rue Parmentier, 59650 Villeneuve d'Ascq : bulletin dans une enveloppe vierge.

- **Le vote par correspondance postale,** envoyé au siège de l'IUFM **avant le 17 novembre.** 3 enveloppes (ne pas oublier de timbrer la première !)



LA FSU ET SES SYNDICATS

Il n'est pas facile de s'y reconnaître entre tous les syndicats. Si vous avez choisi de donner votre suffrage aux SNES, SNEP, SNUIPP et SNUEP, il vous faut voter pour la liste FSU.

Les syndicats avec lesquels le SNES s'est associé appartiennent à une fédération, la FSU, née en avril 1993. Elle regroupe de nombreux syndicats : le SNES (majoritaire chez les enseignants des lycées et collèges, les « pions », les conseillers d'éducation et d'orientation), le SNEP (premier syndicat des profs d'éducation physique), le SNUEP (syndicat des lycées professionnels) et enfin le SNUIPP (premier syndicat des professeurs des écoles et instituteurs au niveau national). La FSU comprend aussi le syndicat majoritaire à l'Université et chez les formateurs (SNESup).

Les syndicats de la FSU (SNES, SNEP, SNUEP, SNUipp) présentent des listes de stagiaires aux élections au Conseil d'Administration et au Conseil Scientifique et Pédagogique. Les stagiaires ainsi élus par leurs pairs siègent dans les instances de l'IUFM. Cela permet de faire connaître l'avis des " usagers " : contenus de la formation, conditions d'étude, utilisation du budget de l'IUFM (frais de déplacement), vie des sites... Autant de sujets sur lesquels vous avez votre mot à dire. Les élus en CA et en CSP sont les interlocuteurs de la Direction et du Recteur.

COMMENT VOTER ?

* **Pour les étudiants,** le plus simple est le vote par correspondance (avant le 17 novembre).

* **Pour les stagiaires,** c'est le vote dépôt du 16 novembre. Demandez à vos formateurs de vous libérer, il est impossible de faire voter tout le monde à la pause !

- **C.A :** liste d'union FSU : 4 noms.

- **C.S.P :** liste d'union FSU : 2 noms.

Vote dépôt et par correspondance : placez votre bulletin :

1° dans une enveloppe vierge fermée.

2° dans une deuxième enveloppe pré-imprimée, qu'il faut remplir et signer.

ATTENTION : clôture du scrutin à 16 h

Enfin, sachez que l'anonymat est toujours respecté (nous y veillons !) puisque le dépouillement se fait en deux temps : les enveloppes contenant vos votes sont d'abord réunies puis seulement ouvertes.

MENTIONS COMPLÉMENTAIRES : REFUSEZ LES !!!

La loi Fillon portait en germe la volonté de réintroduire la bivalence, les soucis d'une gestion à court terme l'emportant sur l'exigence de qualité de nos formations dans un contexte de suppressions massives de postes. La mise en place des mentions complémentaires aux concours de recrutement 2006 est une brèche qui permet au ministère de remettre au premier plan une question pourtant massivement rejetée par les personnels en 2004.

Les candidats aux concours et les jurys ont apporté une première réponse cinglante en faisant de cette mesure phare un échec retentissant : toutes disciplines confondues, seuls 33 stagiaires ont décroché une mention complémentaire qu'ils devront valider à l'issue de leur stage, mais près de la moitié ont choisi cette année d'être en report de stage !

Qu'à cela ne tienne : les possibilités de mentions complémentaires ont été multipliées, avec des regroupements sources de déréglementations supplémentaires (un couplage histoire-géo / documentation reviendra t-il à effectuer 9 + 18 h ?), **le ministère recourt à des affirmations mensongères dans la brochure à destination des candidats aux concours 2007 en leur promettant l'« académie de leur choix ».** La réalité est toute autre : les mentions complémentaires apportent 50 pts, utilisables une fois, obligatoirement en même temps que les 50 pts IUFM. Autrement dit, ces stagiaires pourront obtenir l'académie de leur choix, à condition qu'elle soit à moins de 121 pts ! Les nouveaux enseignants bivalents obtiennent par ailleurs des points, non pas pour obtenir un poste correspondant à leurs compétences, mais pour obtenir n'importe quel poste, soit l'équivalent de près de 4 ans d'ancienneté.

La volonté de casse des statuts est manifeste, le ministère se sert des mutations pour faire passer sa politique, par à-coups, qui semblent irréfléchis, improvisés dans leurs modalités, mais dont la finalité est sans aucune ambiguïté. Plus que jamais, il faut informer stagiaires et candidats aux concours pour qu'ils continuent à refuser ce nouveau cadeau empoisonné.

FAUT IL RÉGIONALISER LES CONCOURS ?

L'existence d'un recrutement national, et d'une mobilité nationale des enseignants et CPE, permet à plus d'étudiants de réussir les concours, tout en leur offrant la possibilité de changer de région à moyen terme : les « viviers » de candidats aux concours de recrutement ne correspondent pas aux académies déficitaires, un concours régional entraînerait surabondance de postes dans une académie, fermeture du concours dans une autre, obligeant les étudiants à candidater dans une région dans laquelle ils seraient ensuite recrutés définitivement. Par ailleurs, de nombreuses disciplines ne sont pas enseignées dans les universités de certaines régions, il n'y a donc pas localement de "vivier" de candidats. La régionalisation des concours entraînerait à terme la disparition dans l'enseignement secondaire de certaines spécialités, et l'augmentation de la polyvalence des enseignants. Enfin, la régionalisation des concours permettrait le transfert des personnels de l'Education Nationale de la Fonction Publique d'Etat à la Fonction Publique Territoriale, avec les pertes que cela implique, en terme de liberté pédagogique, en terme d'égalité entre régions et d'acquis statutaires et sociaux .

LISTE D'UNION FSU (SNES-SNEP-SNUIPP-SNUEP) AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'IUFM

Christophe DELPORTE, PLC₂ Anglais
Alice DANGUIEN, PE₁ Arras

Laetitia BIGNON, PLC₂ Espagnol
Claire SALVADOR, PLC₁ EPS

LISTE D'UNION FSU (SNES-SNEP) au CONSEIL SCIENTIFIQUE ET PEDAGOGIQUE.

Lydie LADEN, PLC₂ Sciences Physiques

Cécilia VUYLSTEKER-ROBACHE, PLC₁ Anglais

Permanences IUFM

Pour le SNES : le mercredi de 14 h 30 à 18 h 00 (pour les CPE : jeudi matin)

209 rue Nationale, 59000 Lille, tél : 03 20 06 77 41, fax : 03 20 06 77 49 ; www.lille.snes.edu ; e-mail : s3lil@snes.edu
Site national : www.snes.edu ; site « jeunes profs – entrée dans le métier » : www.edm.snes.edu

Pour le SNEP : le vendredi à partir de 14 h 00, tél. 06 64 21 58 05

38 Bd Van Gogh, 59650 Villeneuve d'Ascq ; www.snepfsu.net et www.snepfsu-lille.net (site académique)

Pour le SNUEP : s'adresser à la FSU, 28 rue des Archives, 59000 Lille ; www.snujep.com